

- [Cultures / Approvisionnement](#)

PROTECTION DES CULTURES

L'effaroucheur anti-oiseaux AviTrac 18S protège quatre hectares de cultures

mar. 16 janvier 2018 à 10:27 • CLG • TERRE-NET MÉDIA

L'entreprise bretonne AgriProTech, dont le siège social se situe à Quimperlé, propose des solutions d'effarouchement anti-nuisibles pour la protection des cultures. Le dernier sorti protège les cultures des dégâts causés par les oiseaux sur une surface de quatre hectares.



L'effaroucheur à oiseaux AviTrac 18S protège une surface de quatre hectares. (©AgriProTech)

AviTrac est une gamme d'outils de lutte contre les **oiseaux** (corbeaux, choucas, étourneaux, goélands...) nuisibles aux cultures, conçu et fabriqué en France, à Quimperlé (29), utilisable aussi bien par des producteurs céréaliers

que par des maraîchers, ou encore des mairies. Elle se compose de trois produits : AviTrac 9M, AviTrac 18M et, le dernier en date, AviTrac 18S. Leur fonctionnement repose sur des techniques algorithmiques brevetées, permettant l'émission de signaux sonores diversifiés limitant le phénomène d'accoutumance.

L'AviTrac 18S tente, lui, de reproduire l'effet d'un prédateur en mouvement, se déplaçant dans l'espace et le temps, sur une surface de 4 ha. L'**effaroucheur** fonctionne sur secteur (220V), ou grâce à une batterie rechargeable de 7,2 AH avec une autonomie de trois semaines dans le cadre d'une utilisation classique. Peuvent être réglés la plage horaire et la cadence d'émission, le niveau sonore et le son à diffuser. De même, il est possible de paramétrer l'appareil pour qu'il se déclenche à un certain niveau de luminosité ou passée une certaine heure. Afin de bénéficier des mises à jour des sons, la carte mémoire est amovible.

La technologie AviTrac se veut sans impact sur la nature et l'[environnement](#), et limitant la pollution sonore (120 dBA à 1 mètre). Ses concepteurs annoncent une rentabilité dès la première année et promettent la fin des re-semis.